

## Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert

### Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-et-un mars, à dix-huit heures trente, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre GROLHIER, Président, les membres du comité syndical issus des conseils communautaires des communautés membres, se sont réunis à la salle de réunion du CIAS Dronne et Belle à Brantôme, sur la convocation qui leur a été adressée le jeudi huit mars par le Président du Syndicat Mixte.

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de présents : 16  
 Nombre de votants : 17

Étaient présents :

<i>Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert du 21 mars 2018</i>					
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Procuration à...	Suppléé par...
AUGEIX	Michel	x			
BERNARD	Francine	x			
BOUCHAUD	Guy	x			
BOYER	Jean-Jacques	x			
BUFFAT	Marc	x			
CHAPUIS	Bruno		x		
CLUGNAC	Emmanuel	x			
COUTURIER	Pierre-Yves		x		Philippe BANCHIERI
COUVY	Jean-Paul		x		Monique RATINAUD
DAGNAUD	Françoise	x			
FAURE	Michèle		x		
GENDREAU	Jean-Jacques		x		
GOURSOLLE	Corinne				
GROLHIER	Jean-Pierre	x			
GUIGNE	Pierre				
HVOZ	Isabelle	x			
JUGE	Jean-Claude	x			
LACHAUD	Patrick		x		
LALANNE	Jean	x			
LAMONERIE	Bruno		x		
LAPEYRE	Jean-Marie		x		Nadine HERMAN
MARTINOT	Claude		x		
MAURUSSANE	Annick	x			
MECHINEAU	Pascal	x			
NADAL	Jeannik		x		
OUISTE	Alain		x		
SAVOYE	Gérard		x	Jean LALANNE	
TRICOIRE	Alain		x		
VIROULET	Pierrot		x		
		13	14	1	3

Secrétaire de séance : Guy BOUCHAUD

Objet : Passation du marché d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale en appel d'offres ouvert

AR PREFECTURE

024-200068260-20180321-2018\_03\_21\_10-DE  
 Regu le 22/03/2018

Le Président présente les conditions de passation du marché d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale en appel d'offres ouvert. Le marché est évalué à une durée de cinq ans et démarrerait à compter du mois de juillet.

Il précise que le marché a été budgété.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil syndical décide :

- D'autoriser le Président à lancer la consultation du marché d'élaboration du Scot du Périgord Vert en procédure formalisée selon le mode de l'appel d'offres ouvert ;
- D'autoriser le Président à passer et signer le marché correspondant après décision d'attribution de la commission d'appel d'offres et relancer éventuellement une procédure de marché public en cas d'appel d'offres infructueux en application des articles 25 et 30 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.



Le Président,  
Jean-Pierre GROLHIER

*Fait et délibéré, les jour mois lieu et an que dessus. Au registre sont les signatures.*

*Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture*

*Pour copie conforme,*

*Publié et Affiché le*

AR PREFECTURE

024-200068260-20180321-2018\_03\_21\_10-DE  
Regu le 22/03/2018